R-T REGISTRE DES TRAITEMENTS

Nom de la ferme/identification du bâtiment : _____ NIS : _____

Gestionnaire du site : _____ Date : _____
aa/mm/jj

DIRECTIVES

Le registre doit être rempli pour tous les traitements administrés – individuel ou à un groupe de porcs – et ce, à toutes les étapes de production. Il doit aussi indiquer la manière dont le traitement est administré, qu'il soit dans l'eau, par injection, de manière topique ou orale. On doit également y inscrire tous les autres traitements à base de produits naturels et homéopathiques.

Date(s) de traitement	ID du porc, du parc, de la chambre	Nombre d'animaux traités	Poids des animaux traités	Nom du produit	Dosage (HR)	Quantité administrée par animal	Période de retrait (jours)	Date de départ permise	Aiguilles brisées?	Initiales

HR = hautement recommandé